

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 08796
Numéro SIREN : 751 095 712
Nom ou dénomination : AFFLELOU

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2020 sous le numéro de dépôt 9513

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 24-01-2020

N° DE DEPOT : 2020R009513

N° GESTION : 2012B08796

N° SIREN : 751095712

DENOMINATION : AFFLELOU

ADRESSE : 11 rue d'Argenson 75008 Paris

DATE D'ACTE : 10-12-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

AFFLELOU

Société par actions simplifiée au capital de 233.531.553,20 euros

Siège social : 11, rue d'Argenson – 75008 Paris

751 095 712 RCS Paris

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 10 DECEMBRE 2019

VI - Cooptation d'un nouveau membre du conseil

Le Conseil,

Connaissance prise (i) des statuts, (ii) de la lettre de démission de Madame Helena Malchione de ses fonctions de membre du Conseil et (iii) de la lettre d'acceptation des fonctions de membre du Conseil de Monsieur Amaury Leyre,

prend acte de cette démission et remercie Madame Helena Malchione pour sa contribution en tant que membre du Conseil,

décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, conformément à l'article 13.4.2 des statuts de la Société, de coopter en qualité de membre du Conseil, Monsieur Amaury Leyre, né le 28 septembre 1992, à Neuilly-sur-Seine (92) France, de nationalité française, demeurant Flat 14 - 14 Ashley Court, Morpeth Terrace, London SW1P 1EN, pour la durée du mandat du membre du Conseil démissionnaire restant à courir, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023,

prend acte que Monsieur Amaury Leyre a d'ores et déjà fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui seraient confiées et qu'il n'est frappé par aucune mesure, ni disposition législative ou réglementaire susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.



Pour extrait certifié conforme
Le Président
Didier Pascual